

Les effets de l'incivisme des enseignants du niveau primaire sur la pratique professionnelle au Burkina Faso : réalités et perspectives

KONATÉ Abdoulatoufou¹

Résumé

L'incivisme est un phénomène qui touche toutes les couches sociales au Burkina Faso. En effet, il a atteint un seuil inquiétant et gangrène l'administration publique, les autorités politiques, les parents, les élèves, les enseignants. Cette recherche vise à collecter des informations relatives à l'impact de l'incivisme des enseignants du primaire sur la pratique professionnelle.

L'étude réalisée a concerné cent-soixante-quatre personnes constituées de Directeurs d'Écoles, d'enseignants, d'élèves et de la communauté éducative des régions du Plateau-Central et du Centre. Grâce aux questionnaires et aux entretiens adressés aux quatre cibles, l'étude révèle que l'incivisme des enseignants a des conséquences sur les pratiques professionnelles dans sa composante gestion de l'école, gestion de la classe et gestion institutionnelle, notamment les programmes et les horaires officiels d'enseignement.

Mots clés : Incivisme-Enseignants-Pratique professionnelle

¹ KONATÉ Abdoulatoufou, Université publique de LISALA

**The effects of the incivility of level teachers on professional practice in Burkina Faso :
realities and perspectives.**

By KONATE Abdoulatoufou

Abstract

Incivility is a phenomenon that affects all social strata in Burkina Faso. Indeed, it has reached a worrying threshold and is poisoning public administration, political authorities, parents, students and teachers. This research aims to collect information relating to the impact of the incivility of primary school teachers on professional practice.

The study carried out concerned one hundred and sixty-four people made up of school principals, teachers, students and the educational community of the Central and Center regions. Thanks to the questionnaires and interviews addressed to the four targets, the study reveals that the incivility of teachers has consequences on professional practices in the school management component, class management and institutional management, in particular the official teaching schedules and timetables.

Keywords : Incivility-Teachers- Professional practice ;

INTRODUCTION

La vie en société est une nécessité humaine incontestable. Ainsi, des sociétés antiques à celles dites modernes, les hommes ont fait des concessions véritables pour promouvoir les valeurs sociales communes et du vivre ensemble. Une telle nécessité a conduit à la création d'un cadre, d'une institution universellement reconnue pour l'élévation et la culture des générations montantes, fer de lance pour toute espèce vivante en quête de sa pérennisation et de son meilleur avenir ; d'où l'avènement de l'institution scolaire. De ce fait l'école jusque-là conçue comme un sanctuaire se voit mandater de la purification des jeunes générations pour en faire des instruments de bonheur pour elles-mêmes et pour toute l'humanité, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui incarnent les valeurs du groupe social ; celles de l'espèce et du progrès dans toutes ses formes. La transmission de ces valeurs se fait de générations en générations par le biais de l'éducation. Selon Durkheim, l'éducation est « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné* » (DURKHEIM, E, 1999, p.51). Autrement dit, c'est à travers l'éducation que les adultes assurent la transmission des vertus et valeurs cardinales de la société aux jeunes générations en vue de leur socialisation. Dans son aboutissement, l'éducation doit permettre à chaque jeune de ne se comporter en personne consciente et responsable dans la société dans laquelle il vit. Ainsi, « *sans éducation, pas de développement. Seule l'éducation peut donner à un pays les compétences dont il a besoin pour asseoir durablement la croissance de son économie, et améliorer la qualité de vie de sa population* » (SALL, N.H, 1996, p.11). Ainsi, chaque société considérée à un moment donné de son développement a un système d'éducation qui s'impose aux individus. Dans ce sens, le Burkina Faso, à l'instar de toutes les sociétés africaines contemporaines, a institutionnalisé l'éducation et s'est doté d'un système éducatif avec des finalités clairement définies. En effet, en plus de la famille, la tâche d'éduquer est confiée à une structure appelée école. Et c'est à cette structure que revient la charge de veiller à l'atteinte de l'ultime finalité du système éducatif qui se résume dans l'article 13 de la loi n°013-2007/AN du 30 Juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation du Burkina Faso à « ...faire du burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif ».

La mission de l'institution scolaire ne devrait donc pas se borner à inculquer aux jeunes apprenants des connaissances scolaires. Elle devrait s'atteler également à faire d'eux des citoyens conscients de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs. En tant que cadre d'apprentissage et surtout d'éducation du citoyen, l'école devrait être à l'abri de l'incivisme, pour bien accomplir sa double mission qui est d'instruire et surtout d'éduquer. Le Burkina Faso l'a bien compris et en a fait une priorité selon les termes de l'article 3 de la loi n°013-2007/AN qui stipulent clairement que « l'éducation est une priorité nationale ». Dans cette logique, l'État semble ne pas lésiner sur les moyens aussi bien matériels qu'humains pour faire de cette assertion une réalité, car les enjeux sont énormes en termes d'éducation de la jeunesse. Et à ELHADJI (2017, p.13) de renchérir que « *la jeunesse, c'est le fer de lance des sociétés* ». Malgré ces efforts considérables investis dans le domaine éducatif, l'école burkinabè a visiblement du mal à atteindre les buts définis par l'article 14 de la loi d'orientation de l'éducation du 30 Juillet 2007 : « (...) faire acquérir à l'individu des compétences pour faire face aux problèmes de société. » La plupart des observateurs reconnaissent que des écarts subsistent entre les objectifs poursuivis par l'institution scolaire burkinabè et le comportement de ses acteurs. La fracture civique érige l'incivisme en règle de conduite au niveau des acteurs du système éducatif. On assiste assez fréquemment à des comportements individuels et collectifs contraire aux principes civiques. Toute chose qui contribue à relancer le débat sur l'atteinte des finalités assignées à l'éducation. De plus en plus, on assiste à la montée des actes d'incivisme dans les établissements scolaires qui semble plutôt y remettre en question les normes civiques et citoyennes.

Par ailleurs, il faut noter que l'incivisme n'est pas un phénomène essentiellement scolaire. Globalement, ce phénomène a pris corps dans tous les domaines de la vie du pays (administratif, politique, social, scolaire...). Le rapport 2013 du Conseil Économique et Social² remis au président du Faso en le 23 octobre 2014, portait « *d'un constat qui montre qu'au Burkina Faso, nous avons une amplification de la défiance de l'autorité publique* ». Ledit rapport souligne que cette défiance « *gagne presque toutes les couches de la population. Elle se manifeste dans presque toutes les localités que sont les grands centres urbains, les provinces, les communes rurales...* »

L'incivisme a atteint un degré inquiétant dans notre pays qui doit interpeller plus d'un. L'incivisme de nos jours est très fréquent. Pour preuve, on constate que les autorités

² CES (2013). La défiance des citoyens vis-à-vis de l'autorité publique : quelles solutions pour une société de paix soutenue

politiques et éducatives, les parents, les élèves et même les enseignants ont parfois des comportements indésirables dans leur vécu quotidien.

D'abord, au niveau de l'administration, certains agents publics commis à la satisfaction de l'intérêt général exercent leur profession au mépris des règles de déontologie. Ainsi, se développent couramment de pratiques préjudiciables au climat organisationnel des établissements d'enseignement et mettent ce fait à rudes épreuves le vivre ensemble. Lequel est pourtant prépondérant pour la transmission et l'acquisition du savoir. À cet égard, on pourrait citer par exemple, l'absentéisme, l'utilisation à des fins privées des biens publics, le manque de courtoisie à l'égard des usagers notamment dans l'accueil des élèves et des parents d'élèves, la fraude dans les évaluations, le non-respect des biens publics, etc.

Ensuite, au niveau des autorités politiques, on a du mal à les dissocier de l'homme politique. Cela du fait que dans tous les domaines du système éducatif, la politique a pris le dessus sur l'administration publique. Les affectations et les nominations ont pour but la satisfaction de l'électorat. De même, le matériel public est utilisé abusivement à des fins personnelles.

En outre, les parents d'élèves qui devraient avoir pour souci majeur l'éducation de leurs enfants, rament à contre-courant à travers le manque de respect des enseignants, la violation des franchises scolaires et symbole de la nation. Il arrive souvent que certains parents d'élèves harcèlent des enseignants ou enseignantes, retirent leurs enfants de l'école sans raison valable. D'autres, sous le couvert des structures telles que l'Association des Parents d'Élèves (APE), l'Association des Mères Éducatrices (AME) vont jusqu'à confisquer ou détourner des fonds et matériels de l'école. Un autre aspect à ne pas occulter, c'est la démission de certains parents qui se traduit par l'absence aux Assemblées Générales (AG), le non-paiement des cotisations et la non-participation aux activités.

Enfin, chez l'enseignant, les actes inciviques se résument au non-respect des textes officiels et au non accomplissement des tâches administratives et pédagogiques. Certains enseignants désertent leur poste à longueur de journée pour des courses et d'autres activités sans rapport avec le service. D'autres arrivent rarement à l'heure à l'école. Et s'ils y arrivent, c'est pour quelques temps. Aussi, il y a lieu de relever l'absence de préparation des leçons, la non-exécution des cours, la mauvaise tenue des archives et documents administratifs et pédagogiques, Selon Djibo (2010), l'instrument de soutien et d'encadrement pédagogique permettant finalement de diagnostiquer les faiblesses dans les écoles et dans les classe se trouve rejeté par certains enseignants. Le non-respect des délais de transmission des courriers

auxquels viennent s'ajouter le non-respect des horaires officielles, le détournement des vivres, le harcèlement des filles et enseignantes, la pratique du châtime corporel, l'exclusion abusive des élèves, la dilapidation des fonds APE, le mauvais comportement vestimentaire et la consommation excessive d'alcool, d'excitants et de stupéfiants. L'incivisme de cette dernière catégorie d'acteurs mérite une réflexion approfondie. D'où l'intérêt de cette étude : « Les effets de l'incivisme des enseignants du niveau primaire sur la pratique professionnelle : réalités et perspectives ». Ce faisant, quel est l'impact de l'incivisme des enseignants sur la pratique professionnelle ? De cette question l'hypothèse principale suivante est émise « L'incivisme des enseignants impactent négativement sur la pratique professionnelle ». La pratique professionnelle renvoie à la pratique enseignante. Ainsi, la pratique de l'enseignant renvoie à une activité professionnelle située, orientée par des fins, des buts et les normes d'un groupe professionnel. Elle se traduit par la mise en œuvre des savoirs, procédés et compétences en actes d'une personne en situation professionnelle. Robert et Rogalski (2002) évoquent, en ce qui les concerne, plusieurs composantes des pratiques enseignantes : les composantes cognitives et médiatives qui correspondent aux analyses réalisées en classe (choix des énoncés et de la gestion de la classe), la composante *sociale* (liée à l'établissement), la composante institutionnelle (les programmes et instructions officielles, les horaires, les manuels) et enfin la composante personnelle (liée à la formation et au parcours de l'enseignant).

Notre recherche vise à appréhender l'impact de l'incivisme des enseignants sur la pratique professionnelle. De façon plus spécifique, elle étudie cherche à déterminer les conséquences de l'incivisme des enseignants sur la gestion administrative et pédagogique de la classe ; analyser l'influence de l'incivisme des enseignants sur l'exécution du programme scolaire ; proposer des stratégies pour pallier les effets pervers de l'incivisme sur la pratique professionnelle.

1-METHODOLOGIE

1-1-Site et population d'étude

L'enquête réalisée en Mars 2022, a concerné cent-soixante-quatre (164) personnes dans trois (3) Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB) (Laye, Sourgoubila, Tanghin-Dassouri) des Directions Régionales de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF) du Plateau-Central et du Centre. Dans l'ensemble, la population d'étude est constituée de Directeurs d'Écoles primaires (DE), d'enseignants, d'élèves et de personnes de ressources

telles que l'Association des Parents d'Élèves (APE), de l'Association des Mères Éducatrices (AME), du Comité de Gestion des Écoles (COGES).

1-2-Echantillon, méthode et instruments de collecte des données

1-2-1-L'échantillonnage et échantillon

L'enquête réalisée a concerné cent-soixante-quatre personnes constituées de quatre cibles. La première cible est composée de vingt (20) Directeurs d'Écoles (DE) choisis de manière aléatoire en tenant compte de ceux qui étaient disponibles et intéressés par la recherche. Cette cible est en mesure de nous faire le point sur le comportement des enseignants dans le cadre de l'exécution des tâches professionnelles. Ces directeurs d'écoles sont, non seulement, responsables de la bonne marche de l'institution scolaire, mais aussi des encadreurs de proximité des enseignants. Ils sont d'un appui inestimable dans l'analyse et l'appréciation des actes inciviques posés par les enseignants. La deuxième cible est composée de cinquante (50) enseignants. Cette catégorie d'acteurs est, celle incriminée dans cette étude. Son témoignage est très déterminant dans cette étude. Les élèves, au nombre de quatre-vingt-deux (82), sont ceux qui subissent les effets de l'incivisme des enseignants. Ils constituent notre troisième cible. Le choix de la deuxième et troisième cible s'est fait également de manière aléatoire. La quatrième cible choisie de façon raisonnée, est constituée de personnes ressources dont douze (12) membres APE, AME et COGES, soit quatre enquêtés par structures. Ces différents responsables nous ont fourni des informations sur l'impact des enseignants sur la bonne marche de l'école.

Tableau n°1 : Récapitulatif de l'échantillon de recherche

N° Ordre	Catégorie d'acteur	Nombre
01	Directeurs d'École	20
02	Enseignants	50
03	Élèves	82
04	Responsables APE/AME/COGES	12
TOTAL		164

Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

1-2-2-Méthode et instruments de collecte des données

Une connaissance est scientifique si elle découle de l'application d'une méthode scientifique. Dans le souci de réaliser un travail de recherche de qualité, nous avons choisi d'adopter une

méthode mixte qui combine les méthodologies de collecte et d'analyse de données propres aux approches qualitative et quantitative. En effet, cette association des deux (2) approches offre plus de possibilités de collecte d'informations et de données fiables.

. Les instruments de collectes des données sont essentiellement le questionnaire et le guide d'entretien. Le questionnaire adressé aux enseignants comporte trois (3) grandes parties : le consentement, l'identification et les questions. Nous avons aussi opté pour l'entretien semi-directif dans la mesure où il permet de récolter et d'analyser plusieurs éléments à la fois : l'avis, l'attitude, les sentiments, les représentations de la personne interrogée. Les entretiens semi-directifs ont concerné les directeurs d'école, les élèves et les personnes de ressources. Les données quantitatives ont été traitées à l'aide des logiciels EXCEL et SPHINX 2016. Quant aux données qualitatives, l'analyse du contenu a été privilégiée.

2-RÉSULTATS

Ce volet est consacré à la présentation, à l'analyse, à l'interprétation des résultats des données recueillies auprès des enquêtés.

2-1-Présentation et analyse des données sur les conséquences de l'incivisme des enseignants sur la gestion administrative et pédagogique de la classe

La responsabilité des enseignants dans la bonne marche des activités scolaire n'est plus à démontrer. En réalité, les enseignants qui assurent l'essentiel des tâches administratives et pédagogiques contribuant à l'efficacité des enseignements-apprentissages. De ce fait, le refus de certains enseignants de mener des activités relevant de leur devoir, constitue un incivisme majeur dans le système éducatif burkinabè. Cette situation a un impact négatif sur les pratiques professionnelles et par ricochet la bonne marche de l'institution scolaire.

2-1-1-Le refus d'exécuter certaines tâches administratives

Au Burkina Faso, nombreux sont les enseignants qui ne s'adonnent plus à certaines tâches administratives concernant la préparation de la classe. En effet, la préparation quotidienne des leçons, la tenue régulière du cahier de bord pour ne citer que ces deux sont reléguées au second plan. Dans la CEB de Sourgoubila, un directeur d'école témoigne :

« Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un véritable problème. Les enseignants ne préparent plus leurs cours. Parfois, on peut faire un, voire deux mois sans le cahier de préparation de certains enseignants. La proximité avec Ouagadougou fait beaucoup parcourir de longues distances par jour. Quand on leur demande de préparer les cours, ils disent qu'ils sont fatigués ».

De plus, nos enquêtes sur la régularité de la préparation auprès des enseignants ont donné les résultats suivants.

Tableau n°2 : La régularité de la préparation des cours chez les enseignants.

Régularité de la préparation des cours	Nombre d'enseignants	Pourcentages
Tous les 5 jours ouvrables	04	8%
Trois jours ouvrables	05	10%
Deux jours ouvrables	10	20%
Un jour ouvrable	16	32%
Aucune préparation	15	30%
TOTAL	50	100%

Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

L'analyse du tableau montre que 52% des enseignants refus complètement la préparation quotidienne des cours. En effet, des 50 enseignants interrogés, 15 ne préparent pas leurs cours soit 30% de l'effectif ; 16 enseignants préparent une fois par semaine et 10 préparent deux fois. Lorsqu'on fait le récapitulatif, 41 enseignants sur 50 soit 82% des enseignants sont en déphasages avec l'administration si on tolère les 5 enseignants qui préparent trois jours sur cinq. La préparation de la classe étant une obligation administrative, tout enseignant qui refuse cette tâche pose un acte d'incivisme aux conséquences désastreuses sur la pratique classe. Ainsi, c'est la préparation de la classe qui permet à l'enseignant de réussir enseignement-apprentissage. Selon, un directeur d'école de la CEB de Tanghin-Dassouri, « par la préparation, l'enseignant maîtrise sa classe et se fait respecter des élèves ».

2-1-2-Insuffisance d'activités de promotion civique chez les enseignants

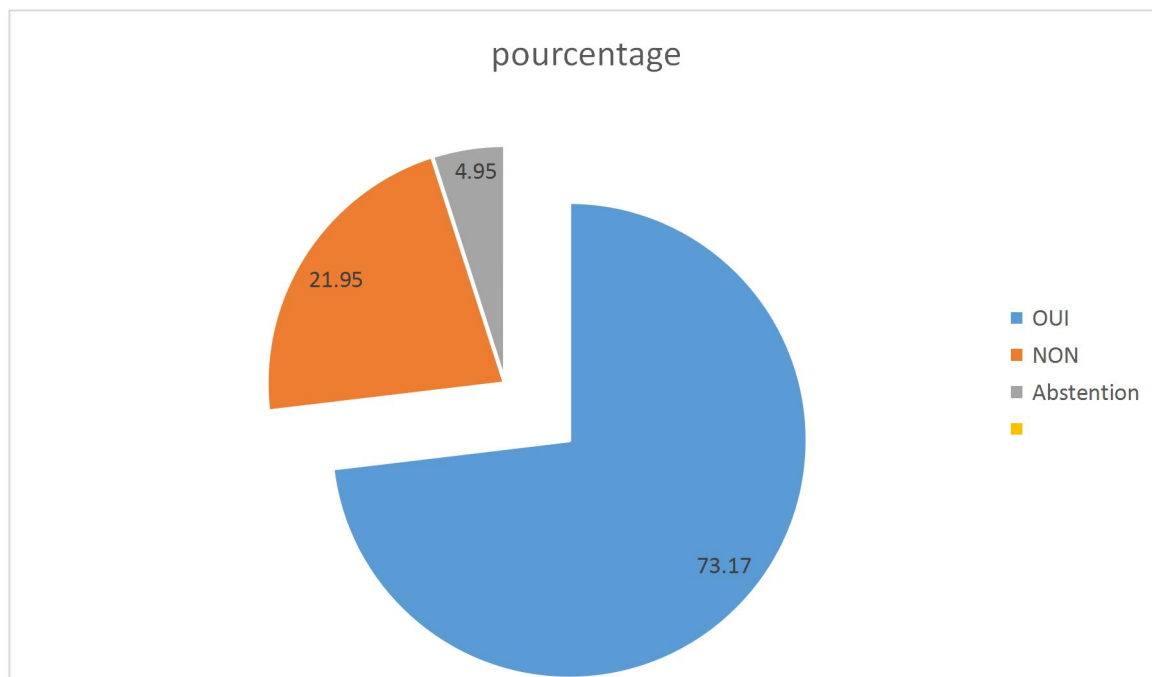
Les Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB) des communes voisines de Ouagadougou rencontrent des difficultés de gestion de leurs personnels. En fait, dans ces localités, la plupart des enseignants résident dans la capitale. Cette situation compromet la réalisation de certaines activités pédagogiques notamment les leçons d'éducation civique et morale (ECM). Cela est lié au fait que de nombreux enseignants arrivent à l'école après huit (8) heures c'est-à-dire l'heure consacrée à l'ECM. De plus, il faut noter qu'au-delà de ces comportements préjudiciables à l'exécution des programmes scolaires, certains enseignants refusent de mener des activités d'éducation à la citoyenneté dans les écoles au profit des élèves. C'est justement le point de vue de ce Directeur d'école lorsqu'il fait les remarques suivantes :

Dans les écoles, les activités de promotion civique manquent énormément. On se contente d'enseigner et de mettre en œuvre le programme d'enseignement. Cependant, les activités de promotion civique comme les journées éco citoyennes, les séances de sensibilisation à travers le théâtre sur les valeurs de paix, de démocratie, de droits humains manquent dans les écoles.

Concernant les activités de promotion du civisme en milieu scolaire, une série de questions a été posée aux élèves dans le but de déterminer si elles sont suffisantes ou insuffisantes.

D'abord, nous avons posé la question de savoir s'il existe des cadres de promotion du civisme dans les différentes écoles ciblées. Les réponses de nos répondants sont résumées dans le graphique ci-dessous.

Figure n° 1 : Avis des élèves sur l'existence de cadres de promotion du civisme



Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

Une majorité écrasante de nos enquêtés soit 60 sur 82 (73,17%) affirment ne pas disposer de cadre de promotion du civisme dans leur établissement. Par contre, 18 d'entre eux, soit 21,95%, attestent avoir des cadres de promotion du civisme à leur disposition dans les différentes écoles ciblées. Notons que quatre (4) enquêtés n'ont pas donné leur avis sur la question. Sur les 18 qui affirment en disposer, quatre (4) n'ont pas pu citer des exemples. Du reste, sur les 18 qui ont répondu par l'affirmative, sept (14) ont cité l'instruction civique et les clubs de paix comme exemples.

2-2-Analyse des données sur l'influence de l'incivisme des enseignants sur l'exécution du programme d'enseignement

2-2-1-Le non-respect des textes officiels et la non accomplissement des tâches pédagogiques

Certains enseignants désertent leur poste à longueur de journée pour des cours et d'autres activités qui n'ont rien avoir avec le service. C'est le lieu ici de souligner les retards et autres

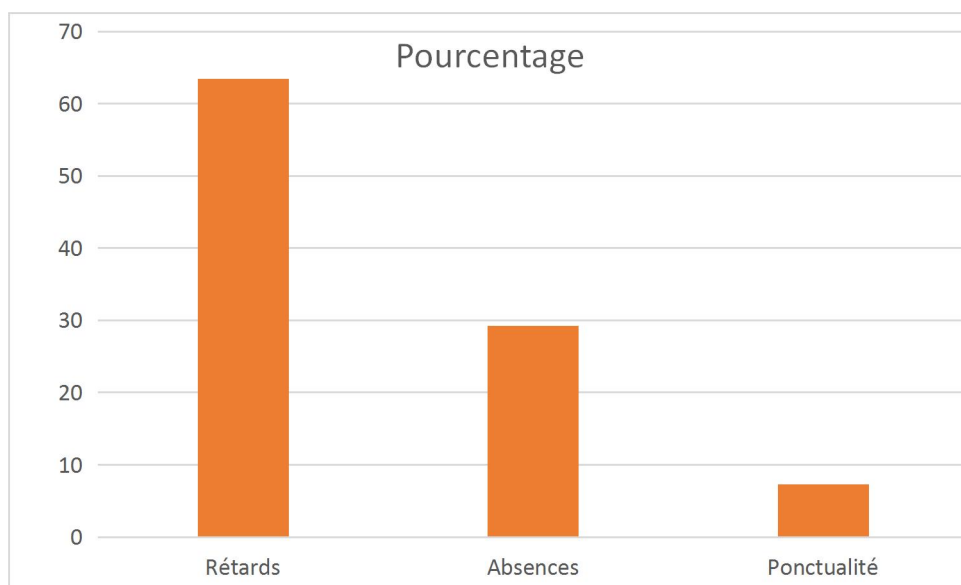
absences irrégulières. La ponctualité et l'assiduité au travail ne sont pas de mise chez eux.

Comment voulez-vous qu'un enseignant qui ne respecte pas les règles minimums de civisme puisse cultiver chez les élèves du civisme ? A c'est question, un Directeur d'école répond :

« Certaines attitudes peu orthodoxes des enseignants engendrent l'incivisme chez les élèves. Il y a des enseignants qui sont toujours en retard et qui n'exécutent pas correctement les cours, qui ont une mauvaise gestion des documents administratifs et pédagogiques. Tout cela impacte négativement sur le volume horaire journalier à exécuter ».

L'irrégularité des enseignants a été relevée par les élèves. En effet, sur les 82 élèves enquêtés, 74 ont affirmé que les enseignants ne sont pas ponctuels à l'école.

Figure n° 2 : Situation de la régularité des enseignants à l'école



Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

L'analyse de cette figure montre qu'un grand nombre d'enseignants n'est pas ponctuel et assidu à l'école. En effet, sur les 82 élèves interrogés, 52 confirment que les enseignants viennent en retard en classe soit un taux de 63,41% ; 24 élèves disent qu'ils s'absentent

régulièrement soit 29,27% et 6 élèves seulement affirment qu'ils sont ponctuels en classe, soit 7,32%. C'est une situation préoccupante qui joue sans doute sur la ponctualité des élèves.

2-2-2-Les punitions infligées aux élèves par les enseignants

Les punitions infligées aux élèves par les enseignants constituent des obstacles aux apprentissages des élèves et serait l'une des causes de l'échec scolaire. Rappelons que les châtimens corporels entraînent des abandons massifs au niveau des élèves. Cette situation bloque les apprentissages dans la mesure où un taux élevé d'absence ne permet pas au maître d'atteindre ses objectifs. Le maître sera obligé à chaque fois de reprendre certaines leçons. Toute chose qui aura des répercussions sur l'exécution du programme d'enseignement. Nos enquêtes auprès des élèves révèlent que ceux-ci subissent fréquemment des punitions. Le tableau ci-dessous montre les élèves ayant subis des punitions au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Tableau n° 3 : Les élèves ayant subis des punitions au cours de l'année scolaire

Enquêtés	Oui	Non
Élèves	72	10

Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

Pour ce tableau, 87,80% des élèves affirment être punis au cours de cette année scolaire dans leur établissement contre 12,20% qui n'ont pas subi de sanctions durant l'année scolaire en cours dans les écoles. Un parent d'élève affirme : « les enseignants châtient trop les enfants. Mon enfant a abandonné l'école à cause des châtimens corporels ».

Par ailleurs, les enseignants enquêtés donnent leurs opinions sur la fréquence des punitions infligées aux élèves. A la question de savoir s'il vous arrive de punir des élèves ? Des enseignants donnent leur appréciation sur la fréquence des punitions infligées aux élèves. Le tableau suivant donne la fréquence des punitions infligées aux élèves.

Tableau n° 4 : Opinion des enseignants sur la fréquence des punitions infligées aux élèves

Opinion	Nombre cité	Fréquence
Très souvent	4	8%
Assez souvent	24	48%
Quelques fois	22	44%
Jamais	0	0%

Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

À la lumière du tableau ci-dessus, l'on constat que 4 enseignants sur 50 punissent très souvent leurs élèves ; 24 enseignants sur 50, soit 48% infligent assez souvent des punitions à leurs élèves ; 22 enseignants sur 50 (44%) trouvent qu'ils infligent quelques fois des punitions à leurs élèves ; aucun enseignant n'a dit qu'il ne sanctionne pas ses élèves. C'est dire que les enseignants enquêtés punissent plus ou moins leurs élèves. C'est la fréquence qui diffère d'un enseignant à un autre.

En outre, les élèves apprécient diversement les punitions. Si certains les trouvent justes, d'autres par contre les trouvent injustes. Le tableau suivant nous indique la perception des élèves sur la justesse des punitions à leur infligées.

Tableau n° 5 : La perception des élèves de la justesse des punitions subies

Perception	Nombre cité	Fréquence en %
Justes	6	7,32
Injustes	30	36,58
Parfois justes	20	24,39
Parfois injustes	24	29,27
Sans réponse	2	2,44

Sources : Nos enquêtes de terrain de Mars 2022

Le tableau ci-dessus résume la perception des élèves de la justesse des punitions reçues. Il ressort des données du tableau que 7,32% des élèves trouvent que les punitions subies sont injustes ; 36,58% des élèves les trouvent injustes ; 24,39% des élèves estiment qu'elles sont parfois justes contre 29,27% des élèves qui les trouvent parfois injustes ; 2,44% des élèves n'ont pas donné de réponse à cette question. En ce qui concerne les punitions infligées aux élèves un directeur de la CEB de Laye est catégorique : « les châtiments corporels sont interdits par la loi. Ils sont sources de décrochage scolaire. Les enseignants qui l'appliquent atteignent difficilement leurs objectifs ». Et un autre directeur de renchérir : « c'est incivique d'aller à l'encontre de la loi ».

Comme on le constat, les punitions infligées par les enseignants aux élèves, quelles que soient leurs formes, sont désapprouvées par les élèves. Elles constituent non seulement une source de révolte des élèves, mais aussi d'abandon scolaire.

3-DISCUSSION

L'analyse des résultats de l'étude révèle que l'incivisme des enseignants impacte sur la pratique professionnelle dans composante gestion des gestion administrative et pédagogique, gestion des programmes. Il s'agira pour nous de comparer non seulement nos résultats ceux

d'autres auteurs qui ont traité de la question de l'incivisme, mais aussi analyser les différentes dimensions de l'incivisme auxquelles notre étude n'a pas abordé.

D'emblée, il faut noter que les conséquences de l'incivisme des enseignants sur la gestion administrative et pédagogique sont énormes. En effet, l'étude souligne des manquements graves qui portent un coup à la gestion de l'institution scolaire. L'étude montre que 82% des enseignants ne sont pas en règle vis-à-vis de l'administration c'est-à-dire qu'ils ne préparent pas quotidiennement leurs cours. De plus, certains refusent de mener des activités de promotion civique. À titre illustratif, 73,17% des élèves enquêtés affirment ne pas disposer de cadre de promotion civique dans leur établissement. Cette situation entrave la bonne marche de l'institution scolaire. Toutefois, il faut relever que l'incivisme n'est pas seulement l'apanage des enseignants. En réalité, l'incivisme de certains parents peut entraîner l'incivisme chez l'enseignant. Un enseignant qui n'est pas respecté par les parents d'élèves peut-il exécuter correctement ses tâches administratives et pédagogiques ? Cela est aussi valable pour l'administration scolaire. L'enseignant a besoin que l'administration mette à sa disposition un certain nombre de matériels didactiques, pédagogiques pour assurer correctement sa tâche. À cela, il faut ajouter l'absence de motivations psychologiques (estime de l'enseignant), sociale (lui venir en aide en cas de problème) et financières.

Par ailleurs, l'influence de l'incivisme des enseignants sur l'exécution du programme d'enseignement est une réalité. Notre enquête montre que certains enseignants ont des comportements inciviques. Les élèves interrogés (63,41%) à ce sujet notent que les enseignants s'absentent de leur poste de travail. Aussi, des punitions leur sont infligées. Ces punitions sont qualifiées d'injustes par 36,58% des élèves, parfois injuste par 29,27%, soit un taux général de 65,85%. Ces actes inciviques constituent des obstacles à l'exécution du programme d'enseignement primaire et aux enseignements-apprentissages. Cette situation ne fait de l'enseignant est la pièce maîtresse du système éducatif. L'enseignant est celui-là qui s'impose par l'exemple et par une communication minutieusement préparée. Parlant du changement de comportement, c'est « une manière plus ou moins volontaire d'agir, de vivre, une activité d'une personne composée d'un aspect observable, mesurable et d'un aspect interne accessible par l'introspection » (Legendre, 2005, p.259). La mission de l'enseignant est non seulement exposer les apprenants aux valeurs pérennes, mais aussi les aider à les comprendre, à les intérioriser, à se les approprier et à agir en conformité avec elles (Bouchard et al, 2002). C'est de tel comportement que les enseignants doivent cultiver chez les élèves grâce d'une part par l'enseignement et, d'autre part par une communication authentique. Selon Amiel et Etienne (1995), « une communication authentique (...) aborde la plupart du

temps des problèmes ouverts et fonctionne selon les canaux, sur des supports qui ne sont pas identiques pour tous » (Amiel, M et Etienne, R, 1995, p.67). Ces deux dimensions constituent une base essentielle du civisme chez l'enseignant. Malheureusement, cela n'a pas toujours été le cas bon nombre d'enseignants.

Enfin, il ressort de cette étude que les actes inciviques tels que le refus de la préparation de la classe, les abandons de postes, les retards au lieu de travail, les châtiments corporels infligés aux élèves sont courants chez les enseignants du primaire. Toute chose qui entraînent des conséquences désastreuses sur la pratique professionnelle de ces derniers. Au nombre de ces conséquences, nous pouvons relever entre autres l'inachèvement du programme officiel d'enseignement, la gestion chaotique des enseignements-apprentissages entraînant des déperditions scolaires. Cependant, l'incivisme est multidimensionnel. Cette recherche a des limites du fait qu'elle s'est limitée à l'incivisme des enseignants. Le phénomène est présent dans l'administration publique, chez les parents d'élèves, chez les élèves pour ne citer que ces trois. En outre, l'étude n'évoque pas les causes de l'incivisme chez les enseignants. Au nombre de ces causes de l'incivisme, le non-respect des valeurs. Ces valeurs sont des repères pouvant permettre aux enseignants d'orienter leurs actions dans leur vécu quotidien et surtout leurs rapports avec les autres. C'est dans ce sens que Roche et al affirment : « Éduquer, c'est d'abord et avant tout, transmettre des comportements, des codes et des modèles humains et sociaux (...), c'est faire acquérir progressivement la conscience de son rapport aux autres et au monde, de sa place et de sa situation » (Roche, G et al, 2002, p.61-62). De plus, il y a l'influence de la mondialisation. En effet, la mondialisation entendue comme internationalisation des facteurs économiques, financiers et commerciaux, est porteuse de profonds bouleversements au plan moral et civique. Ainsi, devenus avides des finances, certains enseignants renoncent à leur devoir pour rechercher le gain facile. Selon Joseph Stiglitz, prix noble de l'économie, « nous nous sommes engagés très loin sur une autre voie : nous avons créé une société où le matérialisme l'emporte sur l'engagement moral ; où la croissance rapide que nous avons atteint n'est durable ni sur le plan environnemental, ni sur le plan social ; où nous n'agissons pas ensemble, collectivement, pour répondre à nos défis communs, car l'individualisme acharné et le fanatisme du marché ont miné tout sentiment de communauté ³» (Stiglitz, J, 2010, p.437).

³ Cité par le Réseau National Anti-Corruption (REN-LAC, 2015) : Rapport d'étude sur les valeurs éthiques et civiques contre la corruption au Burkina Faso.

CONCLUSION

L'incivisme est un phénomène qui touche tous les domaines de la vie sociale. L'école en tant que micro-système de la société n'échappe pas à cette réalité. Au niveau scolaire, l'incivisme touche tous les acteurs de l'éducation : l'administration scolaire, la communauté éducative, les élèves, les enseignants. Notre étude aborde l'incivisme de la dernière catégorie d'acteurs à travers le sujet suivant : « les effets de l'incivisme des enseignants du niveau primaire sur la pratique professionnelle : réalités et perspectives ». De ce sujet, l'hypothèse suivante a été formulée : « l'incivisme des enseignants impacte négativement sur la pratique professionnelle ». Pour vérifier notre hypothèse, nous avons adopté une méthode d'investigation mixte qui nous a conduit à l'élaborer des questionnaires et des guides d'entretien que nous avons soumis à cent-soixante-quatre personnes composées de quatre cibles dont les directeurs d'écoles, les enseignants, les élèves et la communauté éducative (APE, AMEA, COGES). Après l'opérationnalisation de la recherche sur le terrain, il ressort que notre hypothèse principale est confirmée.

Nous retiendrons de la présente recherche que l'incivisme des enseignants constitue un obstacle à la gestion de l'école, de la classe et à l'exécution du programme officiel d'enseignement primaire. Ainsi devons-nous employer à promouvoir le civisme à travers la sensibilisation et l'éducation des valeurs promues par la société. D'où la nécessité faire des recommandations à l'endroit du ministère de l'éducation nationale, de l'institution scolaire et des enseignants pour pallier les actes d'incivisme constatés chez les enseignants. En ce qui concerne le ministère, nous proposons que tous les enseignants soient formés à l'éducation à la citoyenneté. L'État pour sa part doit se pencher sur la mise en œuvre effective du concept d'éducation à la citoyenneté dans tous les établissements d'enseignement du Burkina Faso.

En sus, la revalorisation et la motivation du corps enseignant sont nécessaires car elles peuvent contribuer à une bonne image de l'enseignant. Toute chose qui peut freiner l'incivisme au sein de cette catégorie d'acteurs. Au niveau de l'institution scolaire, les directeurs d'école doivent créer un climat de confiance au sein des écoles. Aussi, le management doit faire place au dirigisme aveugle qui source de révolte et d'incivisme des enseignants. Enfin, les enseignants responsables de l'éducation des enfants doivent se rappeler constamment que non seulement le métier d'enseignement est un sacerdoce, mais aussi qu'ils constituent un exemple pour les élèves et une lumière pour le système éducatif. Pour ce faire, ils doivent incarner le bon comportement dans tous leurs actions pour éviter d'être la porte d'entrée de l'incivisme scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, N, 2002, Pour un renouvellement des pratiques d'éducation morale : six approches contemporaines, Canada : Presse de l'Université du Québec, 196p.
- BURKINA FASO, 2008 ; Le Décret 2008-899/PRES/PM/MPDH du 31 décembre 2008 portant adoption de la stratégie nationale de promotion d'une culture de la tolérance et de la paix au Burkina Faso.
- BURKINA FASO, 2018, Le manuel du citoyen, relu et réédité par le ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique, 103p.
- BURKINA FASO, 2007, Loi n°013-2007/AN du 30 Juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso.
- BURKINA FASO, 1997, Loi n°20/97/11/AN du 1^{er} Août 1997 portant armoiries et symboles nationales
- CES, 2013, Rapport sur la défiance des citoyens vis-à-vis de l'autorité publique : quelles solutions pour une société de paix durable ?
- Djibo, 2010, L'impact de la formation continue des enseignants sur la réussite scolaire. Regard critique sur le cas du Burkina Faso.
- DURKHEIM, E, 1999, L'éducation et la sociologie ; Paris : « Quadrige », PUF ; 7^e édition.
- ELHADJI, B, 2017, Pamphlet sur l'incivisme : ultime bataille d'un berger sur les Syrtes du Sahel, Ouagadougou, Bibliothèque nationale, 98p.
- ETIENNE, R & AMIEL, M, 1995, La communication dans l'établissement scolaire, Paris, Hachette éducation, 224p.
- LEGENDRE, R, 2005, Dictionnaire actuel de l'éducation, Guérin, 3^e édition, Montréal, 1554p.
- REN-LAC, 2015, Études sur les valeurs morales, éthiques et civiques dans le cadre de la lutte contre la corruption au Burkina Faso, 261p.
- Roche Georges et al, 2002 ; L'éducation civique aujourd'hui : dictionnaire encyclopédique. Paris : ESF, 455p.
- Rogalski, J & Robert, A, 2002 ; Le rôle des organisations dans nos analyses des pratiques enseignantes. <https://journals.openedition.org>. Consulté le 13/08/2022.
- SALL, N, H, 1996, Efficacité et équité de l'enseignement supérieure. Quels étudiants réussissent à l'Université de Dakar ? Doctorat d'État ès lettres et sciences humaines (Option sciences de l'éducation), Dakar : UCAD, Tome1, 277p.

